



CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE
DE REGION **PICARDIE**

Contribution en dix points de la CCIR de Picardie au débat public sur la Construction d'une Ligne Nouvelle Paris Normandie.

Amiens, le 16 janvier 2012.



«Hôtel Bouctot-Vagniez» - 36, rue des Otages - CS 23701 - 80037 AMIENS Cedex 1
T 03 22 82 80 80 - F 03 22 82 80 81 - www.picardie.cci.fr - ccir@picardie.cci.fr

Le réseau consulaire picard apporte sa contribution au débat public organisé autour de la construction d'une Ligne nouvelle Paris Normandie. Le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Picardie, réuni le 16 janvier 2012, entend ainsi souligner l'opportunité de lancer une réflexion plus large qui, à l'occasion de cette nouvelle construction, poserait aussi la question de la desserte du nord-ouest de la France, et des pôles majeurs de développement économique et touristique qui y sont implantés.

1. La construction de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) dépasse le seul intérêt du Grand Paris et de l'ouverture de la capitale vers la mer. Cette ligne nouvelle intéresse tout le quart nord-ouest de la France. En effet, les accès ferroviaires à la capitale sont en nombre limités, chaque nouvelle sortie de LGV du périmètre de la capitale doit être utilisée pour desservir le plus grand nombre de destination.
2. Sans préjuger ce que pourrait être le tracé d'une future « LGV Nord Littoral », et de son raccordement à la LNPN, la CCIR de Picardie rappelle que plusieurs pôles majeurs de ce grand nord-ouest pourraient utilement venir participer au développement du Grand Paris.
3. L'aéroport de Beauvais occupe déjà une place essentielle dans l'offre aérienne française avec ses 3,5 millions de passagers qui en font aujourd'hui la septième plateforme aéroportuaire française, en moins de quinze ans. Une meilleure desserte pourrait renforcer son attractivité et renforcer le positionnement de son offre bon marché court et moyen courriers.
4. Avec ses espaces urbanisables, la Métropole Amiénoise constitue un pôle de développement important. Au-delà de son statut de capitale régionale, la métropole appuie son essor sur un tissu de grandes entreprises et de PME dans des spécialités reconnues mondialement. La région Picardie abrite des pôles de compétitivité de premier plan dans le domaine des agro-ressources, des textiles intelligents, ainsi que des transports, avec aussi un secteur aéronautique puissant.
5. Amiens doit développer sa position de carrefour multimodal.
6. L'intérêt touristique et patrimonial du littoral Normand Picard est plébiscité comme en témoigne le classement de la Baie de la Somme au patrimoine mondial de l'Unesco. Le pôle touristique de la Côte d'Opale est une destination de proximité de grande valeur, ancienne, comme le confirme sa fréquentation assidue par les Britanniques, les Belges ou les Parisiens. Il conviendra de trouver une formule créative permettant la desserte ferroviaire de la Baie de la Somme et de la Côte d'Opale pour renforcer ce tourisme de proximité.
7. Proche de Paris, La Défense constitue un pôle majeur de l'Ile-de-France, son influence immédiate s'étend au-delà de la seule région-capitale, elle intéresse la Picardie.
8. Avec la desserte de Paris-La Défense par une ligne nouvelle se trouve posée la question d'un lien direct entre Paris-La Défense et Londres, pour rapprocher La Défense et la City. Paris et Londres sont deux métropoles mondiales : les relier directement c'est accroître le

rayonnement des économies française et britannique, et au-delà de l'Europe. La Picardie y est intéressée.

9. Avec l'opportunité d'une desserte du grand nord-ouest de la France se trouve ré-ouverte la question du lien entre la partie occidentale de la Picardie et le Grand Paris, Londres, ou à la région Nord de France. Le territoire de la Picardie est historiquement en lien étroit avec ces trois espaces économiques et démographiques.
10. Cette contribution est un premier pas. Si la Picardie souhaite mener à son terme cette ambition d'une « LGV Nord Littoral », une démarche consensuelle devra être engagée. Elle est la seule capable de porter ce point de vue régional, avec, au-delà des réseaux consulaires, Amiens Métropole, les trois conseils généraux de la région, ainsi que le Conseil régional.